

Feuille d'avis populaire de la Jonction

N° 9- août 2011

L'Hospice général maintient son projet de surélévation... Le recours se prépare !

Pour rappel : l'Hospice général, propriétaire de la cité Carl-Vogt, a décidé le 27 juin de maintenir son projet de surélévation des immeubles Honegger. Vos délégués d'immeubles et le comité de l'AHJ ont décidé d'appliquer le mandat reçu lors de l'assemblée du 18 avril et préparent le dépôt d'un recours contre l'autorisation de construire lorsqu'elle sera délivrée. Nous aurons

30 jours pour recourir, il faut donc être prêts à l'avance. L'AHJ signera le recours, mais il faut également qu'une dizaine de locataires, si possible les plus touchés par le projet, signent ce recours; idéalement ceux des étages inférieurs. Merci de vous annoncer à vos délégués ou à l'AHJ qui pourront vous donner des informations supplémentaires.

Frais du recours : souscription

Pour couvrir les frais du recours, nous avons lancé début juillet une souscription dans tous les ménages de la cité. Au 15 août, nous avons déjà reçu 5'895.- francs, soit un don fait par plus de 117 « logements ». **Nous les remercions d'ores et déjà.** L'estimation financière étant de 7'000.- francs environ, nous invitons d'autres habitants à participer également. L'argent récolté est

conservé dans l'unique but de financer le recours **et sera restitué** s'il n'est pas utilisé. Nous avons évalué qu'une mise de 50.- francs par logement suffirait, mais chacun peut contribuer dans la mesure de ses moyens.

Versement au ccp AHJ, 10-756885-0 mentionner « Honegger » (dans la case communication).

La Ville est à vous les 3 et 4 septembre à la Jonction

Pour alerter la population sur les enjeux de la surélévation de la cité Carl-Vogt et **pour continuer à récolter des fonds en faveur du recours**, l'AHJ et vos délégués vont tenir **2 stands** :

- Un stand de **vente de pâtisseries** : toute contribution de votre part en gâteaux sucrés ou salés est la bienvenue. Ce stand se trouvera à la rue des Maraîchers, devant le parc Gourgas.

- Un stand **vide-grenier** : nous invitons les habitants « Honegger » à donner quelques objets (pas de jeux, ni vêtements) que les membres du comité se chargeront de vendre. Nous essayerons d'avoir une place pour ce vide-grenier à la rue Gourgas. Nous vous donnons **rendez-vous au stand vente de pâtisseries**. Les stands étant tenus pendant les 2 jours, merci d'apporter vos contributions si possible déjà le samedi.